



COORDONNEES BANCAIRES DES ACTIONNAIRES NOMINATIFS

Dans le cadre de l'opération de regroupement d'actions réalisée par CANDELA INVEST, une compensation en espèces sera attribuée aux actionnaires qui ne détiendraient pas un nombre d'actions correspondant à un multiple de cinquante à la date d'enregistrement, soit le 5 septembre 2016.

Afin de pouvoir verser, le cas échéant, cette compensation en espèces aux actionnaires nominatifs, CANDELA INVEST doit être en possession des coordonnées bancaires des actionnaires.

Un courrier a été envoyé aux actionnaires nominatifs de CANDELA INVEST, les invitant à vérifier et/ou corriger les coordonnées bancaires en la possession de CANDELA INVEST. Si toutefois vous êtes un actionnaire nominatif et que vous n'avez pas reçu ce courrier, nous vous saurions gré de renvoyer le présent document complété à WEGHTSEEN SA :

- par email aux adresses suivantes : pb@weghsteen.be et nadia.dewachter@wca-sanv.com ;
ou
- par fax aux numéros suivants : +32 (50) 34 16 30

Nom et Prénom de l'actionnaire :

Adresse :

Nombre d'actions :

Nom de la banque :

Numéro de compte : IBAN :

BIC :

Date :

Signature :

A défaut de coordonnées bancaires complètes, les actionnaires nominatifs de CANDELA INVEST ne pourront recevoir la compensation en espèces liée aux éventuels rompus et les sommes correspondantes seront conservées sur un compte bancaire ouvert à cet effet auprès de WEGHSTEEN SA.